

Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus

Nom du programme de paiements de transfert	Fonds du Canada pour la présentation des arts
Date de mise en œuvre	2001-2002
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2015-2016
Résultat stratégique	Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 1.1 : Arts, Sous-Programme 1.1.1 : Fonds du Canada pour la présentation des arts
Description	Le Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA) vise à permettre aux Canadiens d'avoir accès à des expériences artistiques professionnelles des plus variées dans leurs communautés. Il offre une aide financière aux organismes sans but lucratif canadiens qui diffusent professionnellement des festivals artistiques ou des saisons de spectacles ainsi qu'aux organismes qui les soutiennent. Le FCPA appuie également l'émergence de diffuseurs et d'organismes d'appui à la diffusion pour les communautés mal desservies ou pour des pratiques artistiques. Le but est que les Canadiens de toutes les régions vivent et valorisent une variété d'expériences artistiques professionnelles. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Subventions en vertu du Fonds du Canada pour la présentation des arts et contributions en vertu du Fonds du Canada pour la présentation des arts.
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les organismes de diffusion artistique offrent une variété d'expériences artistiques professionnelles aux Canadiens. Indicateur de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Degré d'atteinte des cibles du cadre de mesure du rendement, sur une échelle de 1 à 5, qui ont trait à un éventail de disciplines artistiques professionnelles offertes par les bénéficiaires du Fonds du Canada pour la présentation des arts. 2) Les Canadiens, y compris ceux des collectivités mal desservies partout au Canada, ont accès à une variété d'expériences artistiques professionnelles. Indicateur de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Degré d'atteinte des cibles du cadre de mesure du rendement, sur une échelle de 1 à 5, qui ont trait au type de collectivités mal desservies, par les bénéficiaires du Fonds du Canada pour la présentation des arts.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2014-2015
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2018-2019

Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organismes canadiens à but non lucratif ○ Autres ordres de gouvernement (provinces/territoires et municipalités) ○ Organismes autochtones (Premières nations, Inuits et Métis) 			
Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	En plus de ses activités courantes, telles que l'affichage des lignes directrices en vigueur sur le site Web et l'orientation des demandeurs par téléphone, par courriel et lors de visites des sites, le FCPA entretient des liens pendant toute l'année avec les intervenants au programme en participant à des conférences et des événements, et lors de réunions avec des représentants du secteur de la diffusion artistique.			
	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	10 500 000	13 500 000	13 500 000	13 500 000
Total des contributions	21 200 742	18 477 742	18 477 742	18 477 742
Montant total des paiements de transfert	31 700 742	31 977 742	31 977 742	31 977 742

Nom du programme de paiements de transfert	Fonds du Canada pour les espaces culturels
Date de mise en œuvre	2001-2002
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2015-2016
Résultat stratégique	Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 1.1 : Arts, Sous-Programme 1.1.2 : Fonds du Canada pour les espaces culturels
Description	Le Fonds du Canada pour les espaces culturels (FCEC) a pour objectif de favoriser l'amélioration des conditions matérielles liées à la création, à la diffusion, à la préservation et à l'exposition des arts et du patrimoine. Le programme vise également à améliorer et à rendre plus accessibles aux Canadiens les arts de la scène, les arts visuels, les arts médiatiques, les collections muséales et les expositions patrimoniales. Pour réaliser ces objectifs, le FCEC accorde une aide financière sous la forme de subventions et de contributions pour des projets d'infrastructures pour des organismes artistiques et patrimoniaux professionnels à but non lucratif et les gouvernements municipaux et provinciaux ayant un mandat pour les arts et le patrimoine et leurs organismes, et les organisations équivalentes des peuples Autochtones. Le but est de donner aux Canadiens de toutes les régions, y compris les communautés mal desservies, l'accès au sein de leur communauté à des espaces nouveaux ou améliorés pour la création, la diffusion, la préservation et l'exposition des arts et du patrimoine. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Subventions en vertu du Fonds pour les espaces culturels du Canada et contributions en vertu du Fonds pour les espaces culturels du Canada.
Résultats attendus	1) Les organismes du domaine des arts et du patrimoine disposent de ressources permettant de mettre en place et d'améliorer des installations et des infrastructures. Indicateurs de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre minimum de nouvelles installations ou d'installations améliorées dans le secteur des arts et du patrimoine soutenus par le Fonds du Canada pour les espaces culturels. ○ Pourcentage minimum de projets d'infrastructure et d'équipement spécialisé soutenus par le Fonds du Canada pour les espaces culturels qui visent une collectivité mal desservie.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2014-2015
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2018-2019

Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organismes sans but lucratif ○ Autres ordres de gouvernement (provinces/territoires et municipalités) ○ Organismes autochtones (Premières nations, Inuits et Métis) 			
Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	Le Ministère suscite la participation des demandeurs et des bénéficiaires par le biais d'activités telles que la mise à jour de stratégies régionales d'investissement, l'interaction avec les bénéficiaires, les visites de sites et l'affichage des lignes directrices sur le site Web.			
	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	3 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Total des contributions	22 508 613	20 358 613	20 358 613	20 358 613
Montant total des paiements de transfert	25 508 613	25 358 613	25 358 613	25 358 613

Nom du programme de paiements de transfert	Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts
Date de mise en œuvre	1997-1998
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2013-2014
Résultat stratégique	Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 1.1 : Arts, Sous-Programme 1.1.3 : Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts
Description	<p>Le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts (FCFSA) vise à contribuer au perfectionnement des créateurs canadiens et de futurs chefs de file du milieu culturel, dans le secteur des arts au Canada, et ce, en appuyant la formation d'artistes très prometteurs par l'intermédiaire d'établissements qui proposent une formation de haut calibre. Il accorde une aide financière à des établissements canadiens à but non lucratif qui se spécialisent dans la prestation de cours intensifs ciblés et axés sur la pratique artistique. Ces établissements offrent une formation professionnelle du plus haut niveau dans des disciplines telles que la danse, le théâtre, les arts du cirque, les arts visuels et la musique (opéra, formation orchestrale). Il accorde aussi une aide financière à certains établissements de formation qui reflètent les pratiques artistiques autochtones et ethnoculturelles. Les Canadiens, ainsi que le monde entier, bénéficient d'œuvres artistiques de la plus grande qualité réalisées par des artistes canadiens formés au Canada dans les établissements soutenus par le programme. Ce programme a recours au financement du paiement de transfert suivant :</p> <p>Contributions en vertu du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts.</p>
Résultats attendus	<p>1) Les diplômés d'établissements de formation artistique ont des carrières professionnelles au Canada et à l'échelle internationale.</p> <p>Indicateurs de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourcentage minimum de finissants en arts d'établissements appuyés par le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts ayant une carrière dans leur domaine au Canada ou à l'étranger. ○ Pourcentage minimum d'employeurs qui évaluent que les finissants d'établissements appuyés par le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts sont bien préparés à une carrière professionnelle
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2013-2014
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2017-2018
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Institutions et organismes de formation en arts sans but lucratif

Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	Le Ministère suscite la participation des demandeurs et des bénéficiaires par le biais d'activités telles que l'affichage des lignes directrices sur le site Web, l'interaction avec les bénéficiaires et les demandeurs, et des visites sur place de programmes de formation financés. Le programme mène également des recherches sur l'opinion publique des employeurs artistiques tous les quatre à cinq ans.			
	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	0	0	0	0
Total des contributions	22 779 440	22 779 440	22 779 440	22 779 440
Montant total des paiements de transfert	22 779 440	22 779 440	22 779 440	22 779 440

Nom du programme de paiements de transfert	Fonds du Canada pour l'investissement en culture
Date de mise en œuvre	2001-2002
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2015-2016
Résultat stratégique	Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 1.1 : Arts, Sous-Programme 1.1.4 : Fonds du Canada pour l'investissement en culture
Description	Le Fonds du Canada pour l'investissement en culture (FCIC) aide les organismes voués aux arts et au patrimoine à constituer et à diversifier leurs sources de revenus, à améliorer leurs pratiques d'affaires et à être mieux reconnus et enracinés dans leurs communautés. Trois volets lui permettent d'atteindre ces objectifs. Le volet Incitatifs aux fonds de dotation offre des subventions en contrepartie des fonds recueillis pour des organismes artistiques professionnels à but non lucratif. Le volet Initiatives stratégiques finance les projets améliorant les pratiques d'affaires de multiples organismes partenaires. Le volet Appui limité aux organismes artistiques en situation précaire est un volet rarement utilisé permettant au gouvernement fédéral de s'associer à d'autres niveaux de gouvernement et au secteur privé pour aider un organisme voué aux arts qui frôle la faillite à assurer sa pérennité s'il possède une bonne stratégie d'affaires. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Subventions en vertu du Fonds du Canada pour l'investissement en culture et contributions en vertu du Fonds du Canada pour l'investissement en culture.
Résultats attendus	1) Les organismes voués aux arts et au patrimoine démontrent une bonne santé organisationnelle, administrative et financière. Indicateurs de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre moyen d'outils élaborés par les bénéficiaires de financement d'Initiatives stratégiques afin de renforcer les pratiques d'affaires des organismes voués aux arts et au patrimoine. ○ Montant minimum (en millions de dollars) recueilli au moyen de dons du secteur privé par des organismes artistiques qui présentent une demande admissible au volet Incitatifs aux fonds de dotation.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2014-2015
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2018-2019
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les organismes sans but lucratif professionnels dans le secteur des arts et du patrimoine ○ Les institutions ou organismes équivalents des peuples Autochtones (Premières nations, Inuits et Métis) ○ Les fondations de bienfaisance enregistrées

Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	Le Ministère suscite la participation des demandeurs et des bénéficiaires par le biais d'activités telles que les rencontres avec des représentants du secteur des arts ou du patrimoine, l'affichage des lignes directrices sur le site Web et l'interaction avec les demandeurs en ce qui concerne les exigences de financement du programme.			
	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	19 038 432	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Total des contributions	2 993 273	1 972 205	1 972 205	1 972 205
Montant total des paiements de transfert	22 031 705	21 972 205	21 972 205	21 972 205

Nom du programme de paiements de transfert	Fonds des médias du Canada
Date de mise en œuvre	2010-2011
Date d'échéance	2014-2015
Exercice de mise en application des modalités	2010-2011
Résultat stratégique	Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 1.2 : Industries culturelles, Sous-Programme 1.2.2 : Fonds des médias du Canada
Description	<p>Le Fonds des médias du Canada (FMC), un partenariat public-privé, accorde du financement destiné à la création et à la promotion de contenu numérique convergent dans les deux langues officielles et d'applications de contenus logiciels canadiens novateurs conçus pour la diffusion sur de multiples plateformes (p. ex. télédiffusion, Internet et/ou les appareils mobiles). Les investissements du FMC sont axés sur la création de contenu que les Canadiens veulent et ils exploitent la possibilité qu'offrent les nouvelles technologies de diffuser le contenu aux Canadiens quand ils le veulent et où ils le veulent. Les organismes appuyés par le FMC comprennent entre autres les entreprises canadiennes de production télévisuelle et interactive et des médias numériques. Les Canadiens en tant que consommateurs d'émissions convergentes et les créateurs d'applications et de contenus logiciels novateurs constituent le groupe cible ultime. Les communautés autochtones, les communautés de langue officielle en situation minoritaire, ainsi que des communautés d'autres langues diverses bénéficient également d'enveloppes de financement particulières pour la production. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Contributions en vertu du programme du Fonds des médias du Canada.</p>
Résultats attendus	<p>1) Des contenus et applications logicielles canadiens novateurs sont créés en raison de leur potentiel commercial ou à des fins d'utilisation par le public. Indicateur de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre minimum de projets de contenus et d'applications logicielles canadiens appuyés par le Fonds des médias du Canada. <p>2) Les Canadiens regardent les émissions de télévision ou le contenu convergent numérique soutenus par le Fonds des médias du Canada ou interagissent avec ceux-ci. Indicateurs de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Niveau d'heures d'écoute (en millions d'heures annuellement) des productions télévisuelles de langue anglaise soutenues par le Fonds des médias du Canada. ○ Niveau d'heures d'écoute (en millions d'heures annuellement) des productions télévisuelles de langue française soutenues par le Fonds des médias du Canada.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2014-2015

Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation			
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2019-2020			
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	○ Organismes sans but lucratif (Société du FMC)			
Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	La Société du FMC doit tenir des consultations formelles, continues et significatives.			
	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	0	0	0	0
Total des contributions	134 146 077	134 146 077	134 146 077	134 146 077
Montant total des paiements de transfert	134 146 077	134 146 077	134 146 077	134 146 077

Nom du programme de paiements de transfert	Fonds de la musique du Canada
Date de mise en œuvre	2001-2002
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2015-2016
Résultat stratégique	Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 1.2 : Industries culturelles, Sous-Programme 1.2.5 : Fonds de la musique du Canada
Description	<p>Le Fonds de la musique du Canada appuie les activités des créateurs, des artistes et des entrepreneurs canadiens de la musique dans le but d'accroître la création de musique canadienne diversifiée, et l'accès à celle-ci par des auditoires de partout. Cette aide est versée par l'entremise des volets suivants : 1) Entrepreneurs de la musique : appui financier aux entrepreneurs canadiens de la musique ainsi qu'aux organismes nationaux de service, pour la création, l'édition, la production, la distribution ou la commercialisation de musique canadienne, dont les activités liées aux tournées; 2) Nouvelles œuvres musicales : appui financier aux artistes et entrepreneurs canadiens de la musique pour la création, l'édition, la production, la distribution ou la commercialisation de musique canadienne, dont les activités liées aux tournées, les vitrines musicales et les activités liées au développement commercial; 3) Initiatives collectives : appui financier aux organismes canadiens à but non lucratif ainsi qu'aux entrepreneurs canadiens de la musique pour la réalisation de diverses activités collectives visant à rehausser la visibilité et l'accessibilité de la musique canadienne; 4) Souvenirs de la musique canadienne : appui financier pour la préservation du patrimoine musical canadien pour les générations futures. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Subventions en vertu du Fonds de la musique du Canada et contributions en vertu du Fonds de la musique du Canada.</p>
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1) Un éventail de styles de musique canadienne est produit par les bénéficiaires du Fonds de la musique du Canada (FMC). Indicateur de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de productions de musique canadienne qui ont reçu l'appui du FMC. 2) La musique canadienne soutenue par le FMC est accessible au Canada et à l'étranger. Indicateurs de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourcentage de la part du marché national des albums d'artistes financés par le FMC. ○ Ventes internationales, en millions d'albums, d'artistes financés par le FMC.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2014-2015
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation

Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2018-2019			
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organismes sans but lucratif ○ Organismes à but lucratif ○ Autre : individus 			
Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	<p>Lorsque le guide du demandeur pour chaque volet de financement est diffusé, le Ministère communique avec d'anciens et d'éventuels bénéficiaires de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ en affichant le guide et les formulaires de demande sur le site Web du programme; ○ en envoyant un courriel aux organismes identifiés comme des candidats potentiels pour les informer que les documents de demande sont disponibles; ○ en envoyant un courriel aux associations professionnelles dont les membres pourraient être admissibles au programme de paiement de transfert pour les informer que les documents de demande sont disponibles; ○ en envoyant un courriel aux tiers administrateurs du volet Nouvelles œuvres musicales pour que ces derniers affichent sur leur site Web que les documents de demande sont disponibles; ○ en envoyant un courriel de rappel peu avant la date limite de soumission des demandes d'aide financière. <p>Le Ministère suscite également la participation des intervenants du programme tout au long de l'année de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ en guidant les demandeurs par téléphone et par courriel (un numéro de téléphone sans frais et une adresse de courriel du programme sont mis à la disposition des demandeurs et bénéficiaires du programme); ○ en participant à des conférences organisées par l'industrie et en organisant des rencontres avec des représentants de l'industrie. 			
	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Total des contributions	21 939 231	22 299 231	22 299 231	22 299 231
Montant total des paiements de transfert	23 939 231	24 299 231	24 299 231	24 299 231

Nom du programme de paiements de transfert	Fonds du livre du Canada
Date de mise en œuvre	2010-2011
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2015-2016
Résultat stratégique	Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 1.2 : Industries culturelles, Sous-Programme 1.2.6 : Fonds du livre du Canada
Description	Le Fonds du livre du Canada appuie les activités des éditeurs canadiens du livre en plus de celles des autres secteurs de l'industrie afin d'assurer l'accès à un large éventail de livres d'auteurs canadiens. Cette aide est versée dans le cadre des sources de financement suivantes : 1) Soutien aux éditeurs, appui financier accordé principalement selon une formule récompensant la distribution de contenu valorisé par les Canadiens. Ce financement contribue à maintenir la production et la promotion de livres d'auteurs canadiens en compensant pour les coûts élevés de l'édition au Canada et en renforçant la capacité et la compétitivité du secteur; et 2) Soutien aux organisations, appui financier favorisant le développement de l'industrie canadienne du livre et du marché pour ses produits en aidant les associations de l'industrie et les organismes connexes à entreprendre des projets collectifs apportant des avantages substantiels à l'industrie et, par conséquent, aux lecteurs de partout. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Subventions en vertu du Fonds du livre du Canada et Contributions en vertu du Fonds du livre du Canada.
Résultats attendus	<p>1) Les lecteurs de partout dans le monde ont accès à une vaste gamme de livres d'auteurs canadiens produits par les bénéficiaires du Fonds du livre du Canada (FLC). Indicateur de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de nouveaux titres d'auteurs canadiens publiés par les bénéficiaires du FLC. <p>2) Les lecteurs de partout dans le monde consomment une vaste gamme de livres d'auteurs canadiens dont la production est soutenue par le FLC. Indicateur de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Valeur, en millions de dollars canadiens, des ventes à l'échelle nationale et internationale des livres d'auteurs canadiens publiés par les éditeurs bénéficiaires du FLC.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2014-2015
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2018-2019
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Éditeurs à but lucratif ○ Organismes et éditeurs sans but lucratif

Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	<p>Lorsque le guide du demandeur pour chaque volet de financement est diffusé, le Ministère communique avec d'anciens et d'éventuels bénéficiaires de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ en affichant l'information relative aux demandes sur le site Web du programme; ○ en envoyant un courriel aux organismes identifiés comme des candidats potentiels pour les informer que les documents de demande sont disponibles et soulever les principaux changements du programme; ○ en envoyant un courriel de rappel peu avant la date limite pour les demandes d'aide financière. <p>Le Ministère suscite également la participation des intervenants du programme tout au long de l'année de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ en guidant les demandeurs par téléphone et par courriel (un numéro de téléphone sans frais et une adresse de courriel du programme sont mis à la disposition des demandeurs et bénéficiaires du programme); ○ en envoyant par courriel le bulletin de la direction au moins une fois par année; ○ en organisant des consultations annuelles auprès des intervenants de l'industrie et des rencontres avec les candidats potentiels et les bénéficiaires; ○ en participant à des événements de l'industrie pour améliorer la visibilité et la compréhension du programme. 			
	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	8 300 000	8 300 000	8 300 000	8 300 000
Total des contributions	28 366 301	28 366 301	28 366 301	28 366 301
Montant total des paiements de transfert	36 666 301	36 666 301	36 666 301	36 666 301

Nom du programme de paiements de transfert	Fonds du Canada pour les périodiques
Date de mise en œuvre	2010-2011
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2010-2011
Résultat stratégique	Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 1.2 : Industries culturelles, Sous-Programme 1.2.7 : Fonds du Canada pour les périodiques
Description	Le Fonds du Canada pour les périodiques appuie les activités des éditeurs et des organismes de magazines et de journaux non quotidiens canadiens afin d'assurer l'accès à une variété de magazines et de journaux non quotidiens canadiens. Le Fonds comporte les volets suivants : 1) Aide aux éditeurs : appui financier (accordé selon une formule) aux magazines et aux journaux non quotidiens imprimés canadiens pour des activités d'édition telles que la distribution, la création de contenu, les activités en ligne et l'expansion commerciale; 2) Innovation commerciale : appui financier aux magazines imprimés ou en ligne pour des projets d'expansion commerciale et d'innovation; et 3) Initiatives collectives : appui financier aux organismes de magazines et de journaux non quotidiens canadiens pour la création de projets dans l'ensemble de l'industrie qui visent à rehausser la viabilité globale de l'industrie des magazines et des journaux non quotidiens canadiens. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Subventions en vertu du Fonds du Canada pour les périodiques et contributions en vertu du Fonds du Canada pour les périodiques.
Résultats attendus	<p>1) Un éventail de périodiques canadiens soutenus par le Fonds du Canada pour les périodiques (FCP) est produit. Indicateur de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de titres financés par le FCP pour les périodiques publiés par ses bénéficiaires. <p>2) Les périodiques canadiens soutenus par le FCP sont lus par les Canadiens. Indicateur de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'exemplaires, en millions, des titres financés par le FCP distribués à des Canadiens par année.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2014-2015
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2019-2020
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Éditeurs à but lucratif ○ Éditeurs et organismes sans but lucratif

Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	<p>Lorsque le guide du demandeur pour chaque volet de financement est diffusé, le Ministère communique avec d'anciens et d'éventuels bénéficiaires de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ en affichant le guide et les formulaires de demande sur le site Web du programme; ○ en envoyant un courriel aux bénéficiaires récents et aux organismes identifiés comme des candidats potentiels pour les informer que les documents de demande sont disponibles; ○ en envoyant un courriel de rappel peu avant la date limite de présentation des demandes d'aide financière; ○ en communiquant avec les organismes de l'industrie afin qu'ils diffusent de l'information sur le programme à leurs membres. <p>Le Ministère suscite également la participation des intervenants du programme tout au long de l'année de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ en guidant les demandeurs par téléphone et par courriel (un numéro de téléphone sans frais et une adresse de courriel du programme sont mis à la disposition des demandeurs et bénéficiaires du programme); ○ en organisant des réunions informelles avec divers intervenants pour expliquer la façon dont fonctionne le FCP et écouter leurs questions et leurs préoccupations; ○ en assistant à divers événements de l'industrie pour améliorer la visibilité et la compréhension du programme; ○ en mettant à jour le site Web du FCP avec de l'information et des nouvelles sur le programme. 			
	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	72 775 054	72 775 054	72 775 054	72 775 054
Total des contributions	1 999 544	1 999 544	1 999 544	1 999 544
Montant total des paiements de transfert	74 774 598	74 774 598	74 774 598	74 774 598

Nom du programme de paiements de transfert	TV5
Date de mise en œuvre	1990-1991
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2009-2010
Résultat stratégique	Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 1.2 : Industries culturelles, Sous-Programme 1.2.10 : TV5
Description	TV5 appuie le partenariat international entre la France, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Suisse, le Québec et le Canada. Ce programme permet à des productions canadiennes d'être diffusées partout dans le monde par l'entremise de TV5MONDE. De plus, via TV5 Québec Canada, les Canadiens ont accès à une programmation télévisuelle diversifiée provenant de l'ensemble de la Francophonie internationale. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Subventions à TV5MONDE et contributions à TV5 Québec Canada.
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1) Du contenu canadien fait partie des grilles de programmation internationale de TV5MONDE. Indicateur de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourcentage de contenu canadien diffusé sur TV5MONDE. 2) Les Canadiens ont accès à la diversité de la Francophonie internationale par l'entremise de TV5 Québec Canada. Indicateurs de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de foyers canadiens, en millions, ayant accès à TV5 Québec Canada. ○ Pourcentage maximum de programmes de TV5 Québec Canada qui proviennent de la Francophonie internationale (excluant le Canada).
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2014-2015
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2019-2020
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Autres : TV5 Québec Canada (organisme sans but lucratif), TV5MONDE (une société de droit français)
Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	Sans objet puisque seulement deux bénéficiaires sont admissibles au programme TV5, soit TV5MONDE et TV5 Québec Canada.

	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Total des contributions	2 960 900	2 960 900	2 960 900	2 960 900
Montant total des paiements de transfert	10 960 900	10 960 900	10 960 900	10 960 900

Nom du programme de paiements de transfert	Programme d'aide aux musées
Date de mise en œuvre	1972-1973
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2011-2012
Résultat stratégique	Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 1.3 : Patrimoine, Sous-Programme 1.3.1 : Programme d'aide aux musées
Description	Le Programme d'aide aux musées (PAM) appuie les établissements et les travailleurs du patrimoine dans le but de préserver et de présenter des collections patrimoniales. Le PAM offre une aide financière aux musées et aux établissements apparentés canadiens pour des activités visant à faciliter l'accès des Canadiens à notre patrimoine, à favoriser la préservation du patrimoine culturel du Canada, notamment la préservation de collections représentatives du patrimoine culturel autochtone, et à favoriser l'essor des connaissances, des compétences et des pratiques professionnelles liées aux fonctions muséales clés. En appui à la Stratégie emploi jeunesse, le PAM aide les établissements du patrimoine à offrir des possibilités d'emplois d'été et de stages aux jeunes par l'entremise des volets du programme Jeunesse Canada au travail consacrés au patrimoine. Le PAM offre aussi des subventions par le biais du Programme des biens culturels mobiliers pour aider les organismes désignés à faire l'acquisition de biens culturels menacés d'exportation ou mis en vente sur les marchés internationaux. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Subventions en vertu du PAM et contributions en vertu du PAM.
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les établissements du patrimoine ont acquis de nouvelles compétences relatives aux fonctions muséales clés. Indicateur de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourcentage de bénéficiaires qui signalent une incidence positive sur les fonctions muséales clés. 2) Les établissements du patrimoine ont accès à des ressources permettant de préserver le patrimoine. Indicateur de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourcentage de bénéficiaires qui signalent une incidence positive sur la préservation du patrimoine. 3) Les établissements du patrimoine offrent aux Canadiens des occasions d'accéder au patrimoine. Indicateur de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de lieux proposant des expositions et d'autres activités et produits présentés au public.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2014-2015
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2019-2020

Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Musées canadiens, organismes de services et autres organismes patrimoniaux connexes constitués en société sans but lucratifs; ○ Organismes dirigeants autochtones et autres organismes autochtones ayant un mandat patrimonial; ○ Établissements et administrations publiques désignés, y compris les ministères fédéraux et les sociétés d'État (Programme de subventions de biens culturels mobiliers seulement). 			
Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	<p>Les plus récents renseignements au sujet du Programme d'aide aux musées, des programmes Jeunesse Canada au travail-Patrimoine et des subventions de biens culturels mobiliers sont affichés sur le site Web du Ministère. Lorsque des activités de communication additionnelles sont requises, le bureau national transmet des messages, soit par l'intermédiaire des bureaux régionaux, des organismes de prestation, des associations professionnelles, etc. pour diffusion auprès des organismes visés, soit directement aux demandeurs et bénéficiaires. Des représentants du Ministère font aussi la promotion des programmes du patrimoine lorsqu'ils participent aux conférences et réunions tenues par les associations nationales et provinciales de musées. Aux cinq ans, des bénéficiaires et intervenants du milieu sont invités à participer aux exercices d'évaluation des programmes.</p>			
	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	4 663 680	4 663 680	4 663 680	4 663 680
Total des contributions	11 076 284	11 076 284	11 076 284	11 076 284
Montant total des paiements de transfert	15 739 964	15 739 964	15 739 964	15 739 964

Nom du programme de paiements de transfert	Programme des célébrations et des commémorations
Date de mise en œuvre	1996-1997
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2012-2013
Résultat stratégique	Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 2.1 : Appartenance au Canada, Sous-Programme 2.1.1 : Programme des célébrations et des commémorations
Description	<p>Ce programme offre un financement sous forme de subventions et de contributions à des organisations non gouvernementales et communautaires pour des activités communautaires organisées au cours de la période du Canada en fête, du 21 juin au 1^{er} juillet. Ces activités célèbrent la Journée nationale des Autochtones le 21 juin, la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin, la Journée canadienne du multiculturalisme le 27 juin et la fête du Canada le 1^{er} juillet. Le financement est également offert pour des commémorations d'envergures nationales qui commémorent et célèbrent des personnes, des lieux, des symboles, des anniversaires et des événements historiques importants. Les activités financées renforcent la fierté, encouragent la participation aux célébrations et commémorations et renforcent la compréhension d'une histoire partagée. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Subventions à l'appui du Programme célébration et commémoration et contributions à l'appui du Programme célébration et commémoration.</p>
Résultats attendus	<p>1) Les Canadiens dans l'ensemble du pays ont l'occasion de participer aux événements communautaires qui sont ouverts au public et qui sont gratuits. Indicateur de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'événements communautaires tenus dans l'ensemble du pays durant la période du Canada en fête (du 21 juin au 1^{er} juillet). <p>2) Les Canadiens participent à des célébrations et commémorations d'envergure nationale. Indicateur de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de participants aux événements/activités de célébration et de commémoration.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2012-2013
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2017-2018
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les organismes canadiens à but non lucratif : sociétés, coopératives, associations non incorporées, etc.; ○ Les sociétés canadiennes dont les projets sont de nature non commerciale; ○ Les établissements d'enseignement et d'administrations municipales du Canada; et autres institutions municipales, provinciales et territoriales.

Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	Le Ministère sensibilise les demandeurs et les bénéficiaires en leur communiquant de l'information sur les programmes au moyen du site Web du Ministère et au moyen des documents officiels de correspondance envoyés aux bénéficiaires actuels de soutien financier et aux parties intéressées.			
	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	7 700 000	8 300 000	8 000 000	8 000 000
Total des contributions	13 104 367	20 194 367	2 494 367	2 494 367
Montant total des paiements de transfert	20 804 367	28 494 367	10 494 367	10 494 367

Nom du programme de paiements de transfert	Programme Échanges Canada
Date de mise en œuvre	2000-2001
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2010-2011
Résultat stratégique	Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 2.1 : Appartenance au Canada, Sous-Programme 2.1.5 : Programme Échanges Canada
Description	<p>Le Programme Échanges Canada fournit des subventions et des contributions à l'appui des initiatives jeunesse afin de permettre aux jeunes Canadiens de connaître le Canada, de créer des liens les uns avec les autres et de mieux apprécier la diversité et les aspects communs de l'expérience canadienne. Le Programme appuie des organismes sans but lucratif afin de fournir aux jeunes Canadiens une gamme d'activités d'échanges et de forums, dans le but de renforcer leur appartenance au Canada et ainsi leur sentiment d'identité canadienne. Le Programme comprend deux volets : Échanges Jeunesse Canada (EJC) et Forums Jeunesse Canada (FJC). EJC finance les échanges réciproques de jeunes qui sont hébergés dans les familles des participants avec qui ils sont jumelés, et comprend aussi le sous-volet Emplois d'été / Échanges étudiants, qui fournit des possibilités d'emploi d'été pour les jeunes âgés de 16 et 17 ans dans leur deuxième langue officielle. FJC permet aux jeunes Canadiens d'établir des liens entre eux par l'entremise de forums, de sessions d'études et d'ateliers portant sur une variété de sujets pertinents. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Subventions à l'appui de projets Échange-Jeunesse innovateurs et contributions à l'appui de l'initiative Échanges Canada.</p>
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les jeunes participants acquièrent une connaissance et une compréhension accrues du Canada. Indicateur de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourcentage des participants qui déclarent avoir acquis une connaissance et une compréhension accrues du Canada. 2) Les jeunes participants tissent des liens entre eux. Indicateur de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourcentage des participants qui déclarent avoir tissé des nouveaux liens avec d'autres jeunes Canadiens et Canadiennes grâce à l'échange. 3) Les jeunes participants apprécient davantage la diversité et les aspects de la réalité canadienne qu'ils partagent en commun. Indicateur de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourcentage des participants qui affirment qu'ils ont une meilleure compréhension de ce que les Canadiens ont en commun.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2009-2010

Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation			
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2015-2016			
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organismes sans but lucratif ○ Autres ordres de gouvernement (provinces/territoires) ○ Autres : établissements d'enseignement 			
Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	Chaque année, le Programme envoie une note d'invitation aux demandeurs potentiels pour soumettre une demande de financement au volet Forums jeunesse Canada du programme Échanges Canada. Le programme travaille avec les bénéficiaires afin de s'assurer que tous les jeunes participants reçoivent un message de la Ministre pour les féliciter de leur participation aux projets financés par le programme Échanges Canada.			
	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	100 000	100 000	100 000	100 000
Total des contributions	17 686 359	17 686 359	17 686 359	17 686 359
Montant total des paiements de transfert	17 786 359	17 786 359	17 786 359	17 786 359

Nom du programme de paiements de transfert	Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine
Date de mise en œuvre	2007-2008
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2013-2014
Résultat stratégique	Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 2.2 : Engagement et participation communautaire, Sous-Programme 2.2.2 : Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine
Description	Le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (DCAP) offre des subventions et des contributions à l'appui des festivals locaux, des commémorations communautaires et des projets d'immobilisation. Le financement est accordé aux intervenants qui présentent des festivals et des événements artistiques et patrimoniaux mettant l'accent sur l'engagement local. Il a pour objectif d'amener les Canadiens à s'engager dans leurs collectivités par le truchement des arts de la scène et des arts visuels, et par l'expression, la célébration et la préservation du patrimoine historique local. Le Programme comprend trois volets : 1) Le volet Festivals locaux appuie les festivals récurrents, qui font participer l'ensemble de la collectivité, et offrent des occasions aux artistes et aux artisans locaux de s'engager dans leur communauté et/ou de célébrer l'histoire et le patrimoine local; 2) Le volet Commémorations communautaires appuie les commémorations non récurrentes par l'entremise d'activités qui soulignent un anniversaire important (de 100 ans et ensuite par multiples de 25 ans) lié à une personnalité ou à un événement local ayant marqué la collectivité; et 3) Le volet Fonds des legs appuie des projets d'immobilisations concrets et durables qui commémorent ou soulignent un anniversaire important (de 100 ans et ensuite par multiples de 25 ans) lié à une personnalité ou à un événement local ayant marqué la collectivité. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Subventions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine et contributions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine.
Résultats attendus	1) Les Canadiens s'impliquent dans leurs collectivités par le biais des arts locaux et du patrimoine local. Indicateurs de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de bénévoles (par projet). ○ Nombre d'artistes, d'artisans et d'interprètes locaux (par projet).
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2011-2012
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation

Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2016-2017			
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	○ Organismes sans but lucratif			
Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	Le programme informe les demandeurs et les bénéficiaires au moyen de son site Web, et de ses bureaux régionaux.			
	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	14 355 000	14 355 000	14 355 000	14 355 000
Total des contributions	3 300 000	3 300 000	3 300 000	3 300 000
Montant total des paiements de transfert	17 655 000	17 655 000	17 655 000	17 655 000

Nom du programme de paiements de transfert	Programme des Autochtones
Date de mise en œuvre	1971-1972
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2012-2013
Résultat stratégique	Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 2.2 : Engagement et participation communautaire, Sous-Programme 2.2.3 : Programme des Autochtones
Description	Le Programme des Autochtones (PA) vise principalement à renforcer l'identité culturelle, encourager la pleine participation des Autochtones à la vie civile canadienne et à appuyer le maintien des langues et cultures autochtones comme composantes vivantes de la société canadienne. Les éléments du PA incorporent les cultures et les langues autochtones au sein d'activités communautaires visant le renforcement de l'identité culturelle. Le PA fournit des investissements qui contribuent à soutenir les efforts des communautés autochtones qui développent et livrent des projets novateurs et culturellement adéquats, par le biais d'initiatives dont, l'Initiative des langues autochtones (ILA), la Radiodiffusion autochtone dans le Nord (RAN), les Bourses initiatives jeunesse (BIJ), les Accords de coopération Canada-Territoires pour les langues autochtones (ACCTLA), la Journée nationale des Autochtones (JNA) et les Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones (PNEDA). Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Subventions à l'appui du Programme des Autochtones et contributions à l'appui du Programme des Autochtones.
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les Autochtones participent à la société canadienne en tant que partie intégrante de celle-ci et ils adoptent et partagent leurs langues et cultures avec les autres Canadiens. Indicateur de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de participants impliqués dans des activités culturelles et linguistiques autochtones. 2) Les individus et les groupes autochtones participent à des activités qui renforcent les langues et les cultures autochtones, et appuient l'implication communautaire. Indicateur de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de projets financés qui intègrent les langues et les cultures autochtones et qui soutiennent l'implication communautaire.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2010-2011
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2015-2016

Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organismes sans but lucratif <ul style="list-style-type: none"> ▪ organisations canadiennes sans but lucratif constituées en personne morale et contrôlées par des intérêts autochtones; ▪ organisations canadiennes sans but lucratif non constituées en personne morale et contrôlées par des intérêts autochtones; ▪ comités ad hoc dirigés par des Autochtones et créés pour mener à bien un projet précis; ▪ dans des circonstances exceptionnelles qui doivent être approuvées par les responsables du Programme, organisations sans but lucratif non contrôlées par des intérêts autochtones, mais qui travaillent en étroite partenariat avec des organisations contrôlées par des intérêts autochtones. ○ Autres ordres de gouvernement <ul style="list-style-type: none"> ▪ gouvernements autochtones et organisations équivalentes, ainsi que leurs mandataires; ▪ aux fins de la prestation par une tierce partie, les bénéficiaires admissibles sont sociétés d'État canadiennes fédérales, provinciales ou territoriales; ▪ les gouvernements du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest en vertu des Accords de coopération Canada-Territoires pour les Accords de coopération Canada-Territoires.
---	--

Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	Affichage des lignes directrices du programme et des renseignements à l'égard des demandes sur le site Web du Ministère en plus de fournir des sessions d'engagement dans les communautés.
--	--

	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	1 340 000	0	0	0
Total des contributions	16 209 757	16 209 757	11 514 078	11 514 078
Montant total des paiements de transfert	17 549 757	16 209 757	11 514 078	11 514 078

Nom du programme de paiements de transfert	Programme Développement des communautés de langue officielle
Date de mise en œuvre	2009-2010
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2008-2009
Résultat stratégique	Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 2.3 : Langues officielles, Sous-Programme 2.3.1 : Programme Développement des communautés de langue officielle
Description	<p>Le programme Développement des communautés de langue officielle favorise l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du pays et leur permet de participer pleinement à tous les aspects de la vie canadienne. Le programme comprend trois volets. Au moyen de contributions et de subventions à des organismes à but non lucratif, le volet Vie communautaire appuie l'offre d'activités et de services destinés aux communautés de langue officielle en situation minoritaire par des organismes communautaires œuvrant dans divers domaines, en particulier les arts, la culture et le patrimoine ainsi que la jeunesse. Au moyen d'ententes de contributions intergouvernementales, ce volet appuie également l'offre de services provinciaux et territoriaux dans la langue de la minorité. Le volet Éducation dans la langue de la minorité appuie l'offre de programmes et d'activités des provinces et territoires visant l'apprentissage, à tous les niveaux d'enseignement, dans la langue des communautés de langue officielle en situation minoritaire au moyen d'ententes de contributions intergouvernementales. Au moyen d'un accord de contribution avec une entité publique indépendante, le volet Appui aux droits linguistiques soutient l'accès à des mécanismes favorisant l'avancement et la clarification des droits linguistiques garantis par la Constitution. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Subventions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle et contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle.</p>
Résultats attendus	<p>1) Les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire ont accès à des programmes et services dans leur langue dans leur communauté.</p> <p>Indicateurs de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourcentage de membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire vivant dans un rayon de 25 km d'un organisme culturel/artistique qui offre des services dans la langue de la minorité. ○ Pourcentage de membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire vivant dans un rayon de 25 km d'un organisme de développement communautaire régional/local qui offre des services dans la langue de la minorité.

Exercice de la dernière évaluation réalisée	2012-2013			
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation			
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2017-2018			
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les organismes sans but lucratif ○ Les gouvernements provinciaux et territoriaux et leurs créations ○ Les organismes à but lucratif (pour des activités sans but lucratif) ○ Autres : les associations, institutions, fondations 			
Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ○ Envoyer des lettres d'appel aux organismes clients et aux gouvernements provinciaux et territoriaux; ○ Informer les organismes clients sur les dates de tombées (site web de Patrimoine canadien); ○ Octroyer des subventions et contributions à des organismes communautaires; ○ Administrer des ententes avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, pour accroître l'accès à une gamme de services dans la langue de la minorité, y compris en matière d'éducation. 			
	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	33 322 973	33 322 973	33 322 973	33 322 973
Total des contributions	192 599 017	192 599 017	190 849 017	190 349 017
Montant total des paiements de transfert	225 921 990	225 921 990	224 171 990	223 671 990

Nom du programme de paiements de transfert	Programme Mise en valeur des langues officielles
Date de mise en œuvre	2009-2010
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2008-2009
Résultat stratégique	Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 2.3 : Langues officielles, Sous-Programme 2.3.2 : Programme Mise en valeur des langues officielles
Description	<p>Le programme Mise en valeur des langues officielles favorise auprès des Canadiens une meilleure compréhension et appréciation des bénéfices de la dualité linguistique, ainsi que la sensibilisation aux droits linguistiques garantis par la Constitution. Le programme comprend trois volets. Au moyen de contributions et de subventions à des organismes à but non lucratif, le volet Promotion de la dualité linguistique appuie des activités et des projets pour mettre en valeur les langues officielles et rapprocher les Canadiens, mettre en valeur la langue et la culture d'expression française au Canada et accroître l'offre de services dans les deux langues officielles des organismes des secteurs non gouvernementaux. Au moyen d'ententes de contributions intergouvernementales, le volet Apprentissage de la langue seconde appuie l'offre de programmes et d'activités des provinces et territoires visant l'apprentissage du français et de l'anglais, secondes langues officielles, auprès des jeunes Canadiens. Au moyen d'une contribution avec une entité publique indépendante, le volet Appui aux droits linguistiques soutient l'offre d'activités d'information et de promotion pour sensibiliser les Canadiens, en particulier ceux des communautés de langue officielle en situation minoritaire, aux droits linguistiques et aux mécanismes pour les exercer. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Subventions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles et contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles.</p>
Résultats attendus	<p>1) Les Canadiens ont une meilleure compréhension et appréciation des avantages de la dualité linguistique. Indicateurs de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourcentage de Canadiens qui ont une connaissance pratique de la seconde langue officielle. ○ Pourcentage de la population qui reconnaît que la dualité linguistique au Canada est une source d'enrichissement culturel. ○ Pourcentage de la population qui est d'accord que les deux langues officielles (anglais/français) au Canada sont une partie importante de ce que signifie être Canadien.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2012-2013
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation

Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2017-2018			
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les organismes sans but lucratif ○ Les gouvernements provinciaux et territoriaux et leurs créations ○ Les organismes à but lucratif (pour des activités sans but lucratif) ○ Autres : les associations, institutions, fondations 			
Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ○ Envoyer des lettres d'appel aux organismes clients et aux gouvernements provinciaux et territoriaux; ○ Informer les organismes clients sur les dates de tombée (site web de Patrimoine canadien); ○ Administrer des ententes avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en matière d'enseignement de la langue seconde; et ○ Octroyer des subventions et des contributions à des organismes pour la promotion de la dualité linguistique et de l'apprentissage de la langue seconde. 			
	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	5 599 842	5 599 842	5 599 842	5 599 842
Total des contributions	105 923 289	105 923 289	105 923 289	105 923 289
Montant total des paiements de transfert	111 523 131	111 523 131	111 523 131	111 523 131

Nom du programme de paiements de transfert	Programme d'accueil
Date de mise en œuvre	1967
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2012-2013
Résultat stratégique	Les Canadiens participent et excellent dans les sports
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 3.1 : Sport, Sous-Programme 3.1.1 : Programme d'accueil
Description	Le Programme d'accueil est un élément important de l'approche globale qu'a adoptée le gouvernement du Canada relativement au développement du sport au Canada. Le Programme vise à stimuler l'excellence sportive et à accroître le prestige international des organismes de sport en offrant un soutien pour l'accueil des Jeux du Canada et des manifestations sportives internationales au Canada. Le Programme d'accueil offre à l'ensemble du Canada une approche planifiée et coordonnée lui permettant de tirer des avantages directs et importants des projets de candidature et d'accueil sur le plan du développement du sport de même que sur les plans économique, social, culturel et communautaire, et ce, dans un large éventail de priorités gouvernementales. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Contributions au Programme d'accueil des jeux.
Résultats attendus	1) Les athlètes, entraîneurs et officiels canadiens ont la possibilité de participer à des manifestations sportives au Canada qui sont financées par Sport Canada. Indicateurs de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de compétitions auxquelles peuvent participer des athlètes, des entraîneurs et des officiels canadiens lors de manifestations financées. ○ Nombre d'athlètes canadiens de groupes sous-représentés qui participent à des activités financées.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2010-2011
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2015-2016
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organismes sans but lucratif Des contributions sont versées à des organismes constitués en société sans but lucratif en vertu de lois fédérales ou provinciales, y compris les organismes nationaux de sport et les organismes de services multisports admissibles ainsi que les organismes créés pour des projets de candidature ou d'accueil en particulier.

Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	Le Ministère sensibilise les demandeurs et les bénéficiaires en leur communiquant de l'information sur les programmes au moyen du site Web du Ministère, de documents officiels de correspondance envoyés aux bénéficiaires actuels de soutien financier et aux parties intéressées, de communications informelles orales et écrites entre les agents de programmes et les bénéficiaires actuels de soutien financier, et les parties intéressées.			
	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	0	0	0	0
Total des contributions	278 528 449	56 825 790	19 865 000	19 865 000
Montant total des paiements de transfert	278 528 449	56 825 790	19 865 000	19 865 000

Nom du programme de paiements de transfert	Programme de soutien au sport
Date de mise en œuvre	1961
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2011-2012
Résultat stratégique	Les Canadiens participent et excellent dans les sports.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 3.1 : Sport, Sous-Programme 3.1.2 : Programme de soutien au sport
Description	Le Programme de soutien au sport constitue le principal mécanisme de financement des initiatives qui permettent au gouvernement du Canada d'honorer ses engagements à l'égard de la Politique canadienne du sport. Les fonds doivent servir à former des athlètes et des entraîneurs aux plus hauts échelons internationaux, à offrir des programmes solides sur le plan technique à tous les athlètes, à accroître la proportion de Canadiens de toutes les couches de la société qui font du sport, et à promouvoir les intérêts et les valeurs du Canada au pays et à l'étranger. Ces fonds sont versés aux organismes admissibles pour financer les programmes qui appuient les objectifs de la Politique canadienne du sport. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Contributions au Programme de soutien au sport.
Résultats attendus	1) Les Canadiens ont accès à des programmes et des services de sport de qualité. Indicateurs de rendement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourcentage d'organismes nationaux de sport dont les programmes d'entraîneurs suivent les principes du développement à long terme de l'athlète. ○ Pourcentage d'organismes financés qui ont adopté l'actuel Programme canadien antidopage. ○ Nombre de projets qui sont terminés, selon ce que proposent les accords bilatéraux nationaux.
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2010-2011
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2015-2016
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	En mettant surtout l'accent sur les programmes et les services qui ont un impact direct sur les athlètes et le développement des athlètes ou qui offrent aux enfants et aux jeunes leur première expérience dans le sport, des contributions sont versées aux bénéficiaires suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Échelon national, sans but lucratif <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organismes nationaux de sport qui sont des sociétés à sans but lucratif dûment constituées en vertu d'une loi fédérale; ▪ Organismes nationaux de services multisports et centres canadiens multisports qui sont des sociétés à but non lucratif dûment constituées en vertu d'une loi fédérale ou provinciale.

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Échelon provincial/territorial <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les gouvernements provinciaux/territoriaux et les organismes les représentant, tels que le Conseil interprovincial du sport et des loisirs. ○ Autres <ul style="list-style-type: none"> ▪ Universités, collèges, conseils de recherche gouvernementaux, et autres établissements ou organismes constitués en société à but non lucratif qui effectuent des projets de recherche liés à la Politique canadienne du sport; ▪ Autres organismes ou fondations constitués en société à but non lucratif qui mettent à exécution des programmes ou des projets pilotes liés aux objectifs de la Politique canadienne du sport. 																						
Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	Le Ministère sensibilise les demandeurs et les bénéficiaires en leur communiquant de l'information sur les programmes au moyen du site Web du Ministère, de documents officiels de correspondance envoyés aux bénéficiaires actuels de soutien financier et aux parties intéressées, de communications informelles orales et écrites entre les agents de programmes et les bénéficiaires actuels de soutien financier, et les parties intéressées.																						
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th data-bbox="651 856 943 940" rowspan="2" style="text-align: center;">Dépenses projetées 2014-2015 (\$)</th> <th colspan="3" data-bbox="943 856 1435 898" style="text-align: center;">Dépenses prévues (\$)</th> </tr> <tr> <th data-bbox="943 898 1110 940" style="text-align: center;">2015-2016</th> <th data-bbox="1110 898 1273 940" style="text-align: center;">2016-2017</th> <th data-bbox="1273 898 1435 940" style="text-align: center;">2017-2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="185 940 651 974">Total des subventions</td> <td data-bbox="651 940 943 974" style="text-align: right;">0</td> <td data-bbox="943 940 1110 974" style="text-align: right;">0</td> <td data-bbox="1110 940 1273 974" style="text-align: right;">0</td> <td data-bbox="1273 940 1435 974" style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td data-bbox="185 974 651 1016">Total des contributions</td> <td data-bbox="651 974 943 1016" style="text-align: right;">144 276 322</td> <td data-bbox="943 974 1110 1016" style="text-align: right;">146 115 064</td> <td data-bbox="1110 974 1273 1016" style="text-align: right;">146 315 064</td> <td data-bbox="1273 974 1435 1016" style="text-align: right;">146 615 064</td> </tr> <tr> <td data-bbox="185 1016 651 1083">Montant total des paiements de transfert</td> <td data-bbox="651 1016 943 1083" style="text-align: right;">144 276 322</td> <td data-bbox="943 1016 1110 1083" style="text-align: right;">146 115 064</td> <td data-bbox="1110 1016 1273 1083" style="text-align: right;">146 315 064</td> <td data-bbox="1273 1016 1435 1083" style="text-align: right;">146 615 064</td> </tr> </tbody> </table>	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)			2015-2016	2016-2017	2017-2018	Total des subventions	0	0	0	0	Total des contributions	144 276 322	146 115 064	146 315 064	146 615 064	Montant total des paiements de transfert	144 276 322	146 115 064	146 315 064	146 615 064
Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)																						
	2015-2016	2016-2017	2017-2018																				
Total des subventions	0	0	0	0																			
Total des contributions	144 276 322	146 115 064	146 315 064	146 615 064																			
Montant total des paiements de transfert	144 276 322	146 115 064	146 315 064	146 615 064																			
Total des subventions	0	0	0	0																			
Total des contributions	144 276 322	146 115 064	146 315 064	146 615 064																			
Montant total des paiements de transfert	144 276 322	146 115 064	146 315 064	146 615 064																			

Nom du programme de paiements de transfert	Programme d'aide aux athlètes
Date de mise en œuvre	1971
Date d'échéance	Continu
Exercice de mise en application des modalités	2012-2013
Résultat stratégique	Les Canadiens participent et excellent dans les sports.
Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère	Programme 3.1 : Sport, Sous-Programme 3.1.3 : Programme d'aide aux athlètes
Description	Le Programme d'aide aux athlètes favorise la quête de l'excellence, car il permet aux athlètes de poursuivre leurs études ou leur carrière professionnelle tout en s'entraînant intensivement afin de réaliser des performances de premier ordre aux grandes compétitions internationales. À cette fin, le Programme identifie et appuie les athlètes qui figurent déjà parmi les 16 premiers au monde dans leur sport ou qui ont le potentiel d'y parvenir. Ce programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : Subventions au Programme d'aide aux athlètes.
Résultats attendus	<p>1) Les athlètes canadiens disposent de ressources financières leur permettant d'atteindre une performance athlétique de haut niveau. Indicateur de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourcentage d'athlètes d'accord pour dire que le Programme d'aide aux athlètes leur a permis d'atteindre une plus grande performance athlétique (échelle : de 1 [fortement en désaccord] à 7* [fortement d'accord]) <p>2) Les athlètes canadiens ont accès à des opportunités universitaires. Indicateur de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'athlètes ayant un statut breveté ou ayant déjà eu un tel statut qui profitent d'une bourse de scolarité (y compris les crédits différés pour frais de scolarité).
Exercice de la dernière évaluation réalisée	2010-2011
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Continuation
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2015-2016
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Autre <p>Des subventions du PAA sont versées directement aux bénéficiaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ aux athlètes de haut niveau canadiens, identifiés par leurs organismes nationaux de sport comme ayant satisfait aux exigences du PAA; ○ aux établissements d'enseignement postsecondaire au nom des athlètes brevetés; ○ aux anciens athlètes de haut niveau canadiens brevetés qui ont pris leur retraite.

Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	Le Ministère sensibilise les demandeurs et les bénéficiaires en leur communiquant de l'information sur les programmes au moyen du site Web du Ministère, de documents officiels de correspondance envoyés aux bénéficiaires actuels de soutien financier et aux parties intéressées, de communications informelles orales et écrites entre les agents de programmes et les bénéficiaires actuels de soutien financier et les parties intéressées. D'autres initiatives incluent : réunions annuelles avec plus de 85 disciplines sportives pour examiner et confirmer les nominations pour le soutien du PAA, réviser les critères et autres exigences pour l'année à venir; participation à des événements annuels, tels que le forum d'AthletesCAN ou la Conférence annuelle du Leadership sportif, afin de participer dans des activités formelles et informelles de communication et de consultation avec les dirigeants sportifs et les bénéficiaires du PAA ou leurs représentants.			
	Dépenses projetées 2014-2015 (\$)	Dépenses prévues (\$)		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total des subventions	28 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000
Total des contributions	0	0	0	0
Montant total des paiements de transfert	28 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000